

## CRIMES INTERNATIONAUX ET VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE EN AFRIQUE DES GRANDS LACS

**Rigobert Minani s.j**

Directeur du réseau des centres sociaux jésuites en Afrique (JASCNET) et coordinateur de l'apostolat social jésuite en Afrique.

E.M : [rigomin@gmail.com](mailto:rigomin@gmail.com).

### Introduction

Notre témoignage va s'inspirer du rapport intitulé « Rapport *Mapping des Nations Unies concernant les violations les plus graves du droit de l'homme et droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le Territoire de la RD Congo* »<sup>1</sup> publié par les Nations Unies en 2010. Il a documenté avec force détails 617 cas de violation graves des droits humains en RDC. Il est à notre avis un des **exemples type de l'ambiguïté** dont peut faire montre **la communauté internationale** dans le traitement des **crimes imprescriptibles**. L'écart entre la gravité des faits et les mesures prises bien décrit dans la préface du rapport le montre bien:

*« Aucun rapport ne peut vraiment décrire les horreurs vécues par la population civile au Zaïre, aujourd'hui devenu République démocratique du Congo (RDC), où presque chaque individu a une expérience de souffrance et de perte à relater.....Le rapport est destiné à représenter les actes de violence graves qui ont affecté ....une vaste majorité de la population vivant en RDC. Cependant .... il ne vise ni à établir de Responsabilités individuelles ni à jeter le blâme, même s'il reproduit les récits souvent choquants des tragédies vécues par les victimes et témoins... »<sup>2</sup>.*

### 1. Bref rappel de la situation conflictuelle de la région des Grands Lacs

L'escalade des conflits dans la région des Grands Lacs commence au lendemain de l'échec du processus de démocratisation dans cette région. **En juillet 1990** commence l'offensive du Front patriotique rwandais (FPR) à partir de l'Ouganda pour mettre fin au régime du président Rwandais Habyarimana. Ce projet aboutira en 1994 après quatre ans de guerre meurtrière, dont l'épilogue sera l'attentat le **6 avril 1994** contre l'avion du président Rwandais. Il coutera la vie à deux présidents

<sup>1</sup> Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Rapport du projet *Mapping des Nations Unies concernant les violations les plus graves du droit de l'homme et droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le Territoire de la RD Congo*, Août 2010.

<sup>2</sup> Navanethem Pillay, Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

(le Rwandais Juvénal Habyarimana et le burundais Cyprien Ntariamira) suivi par le **génocide au Rwanda** bien connu de l'opinion.

Au Burundi, l'échec de la démocratisation aboutit **le 21 octobre 1993** à l'assassinat de **Melchior Ndadaye** premier président élu. Il va ouvrir la porte à une instabilité chronique.

**En juillet 1996**, le nouveau régime à Kigali depuis 1994 soutient la mise en place d'une rébellion conduite par Laurent Kabila et commence **l'invasion de la RD Congo** qui se révèle être à la lecture du mapping **une véritable hécatombe**.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies en RD Congo (MONUC) créée en Aout 1999 sera confrontée à cette réalité. Elle sera butée à la difficulté dès le début de son déploiement sur comment traiter **les preuves abondantes** des violations massives des droits de l'homme<sup>3</sup> à l'Est de la RDC, et pour lesquelles **les présumés responsables étaient des dirigeants politiques de la région**.

Face à l'existence des plusieurs rapports d'organisations locales dont celles des commissions justices et paix, ceux des rapporteurs des nations unies et d'ONG internationales (Human right watch, Amnesty international...) et l'existence de nombreuses fosses communes, les Nations Unies ont tout d'abord envisagées l'envoi **d'une mission d'enquête internationale**<sup>4</sup>. Cette idée à été abandonnée (par manque de volonté politique) au profit d'un **simple inventaire des violations les plus graves du droit de l'homme et du droit international humanitaire commis entre mars 1993 et juin 2003**. Ce travail est consigné dans un rapport volumineux de 581 pages, aujourd'hui oublié dans les tiroirs de cette organisation. Je me fais donc le devoir au nom des millions des victimes innocentes oubliées de rappeler certains des faits de ce rapport.

## 2. Sélection de quelques cas décrits dans le rapport.

### 2.1. *La première guerre en RDC (1996-1997).*

Depuis juillet 1996 à Juillet 1998, durant ce qu'on appelle communément la première guerre (chapitre 2, n°178), **les réfugiés hutus rwandais et burundais** installés à l'Est du Congo ont été la cible de l'armée (AFDL/APR)<sup>5</sup> du Rwanda. Les camps des réfugiés ont été **bombardés à l'arme lourde**, les populations réfugiées ont été **traquées** comme du gibier. **Elles sont mortes comme des mouches** au vus et sus de la Communauté Internationale impuissante.

---

<sup>3</sup> Plusieurs fosses communes

<sup>4</sup> Rapport de l'Equipe d'enquête du Secrétaire général sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire en RDC (S/1998°581)

<sup>5</sup> Alliance des forces démocratiques de libération (AFDL)/Armée patriotique Rwandaise (APR).

Le Mapping dresse une longue liste de ces événements et conclut : « **toute cette période a été caractérisée par une poursuite impitoyable des réfugiés hutus... à travers tout le Territoire congolais** » (n°193). Comme il s'agit d'un témoignage à faire, permettez-moi de signaler un des cas pour lequel j'ai été personnellement témoin oculaire alors que je dirigeais un projet de JRS<sup>6</sup> à Bukavu : « **le 11 avril 1995, une cinquantaine des militaires de l'APR ont attaqué à l'arme lourde le camp de Birava sur le Territoire de Kabare tuant une trentaine de personnes et en blessant gravement un nombre indéterminé d'autres** ». Le rapport note que les réfugiés n'ont pas riposté<sup>7</sup>.

Des cas comme ceci seront par la suite multiples et sont très nombreux dans ce rapport. **Le 19 octobre 1996** au sud Kivu ils ont assassiné en pleine ville l'archevêque de Bukavu Mgr Chrsitophe Munzihirwa s.j. **Le 22 octobre** de la même année, **550 réfugiés** hutus seront exécutés dans le ravin de Rushima (n°199 § 2). **Le 3 novembre** de la même année, **72 réfugiés** ont été **brûlés** vif à Buegera... la liste est longue... Certains de ces massacres commis devant témoins ont **secoué la conscience de la Communauté internationale**, c'est le cas de massacres au Nord Kivu, où était situé les plus grands camps de réfugiés hutus estimés par le **HCR à 717.991** (n°211). Dans la nuit du 25 au 26 octobre 1996, les militaires de l'AFDL/APR ont **bombardé le camp de Kibumba à l'artillerie lourde**, tuant un nombre indéterminé de réfugiés et **détruisant l'hôpital du camp**.

Du 02 au 30 Novembre 1996, la population de Kibumba a inhumé **2 087 corps**. Entre le 30 novembre 1996 et le 26 janvier 1997, l'équipe d'urgence de la biodiversité (EUB) a enterré **1919 corps** dans le camp de Kibumba et ses environs.

Entre le 1 et le 25 novembre 1996, EUB a exhumé 281 corps. **Certains corps ont été découverts dans des latrines publiques**. Beaucoup de victimes avaient des mains ligotées.

Entre le 1 décembre 1996 et janvier 1997, EUB a exhumé **997 corps** dans le camp de Katabe, des nombreux corps ont été découverts dans des latrines publiques (n°217).

Ces massacres à grands échelles seront objet des discussions aux nations unies et à l'union européenne<sup>8</sup>. Le 15 novembre 1996, tandis que le Conseil de Sécurité donnait son feu vert pour l'envoie d'une force multinationale à l'Est du

---

<sup>6</sup> Jesuit Refugee Service (JRS)

<sup>7</sup> On a souvent avancé l'argument selon quoi les attaques sur les camps des réfugiés étaient motivées par le fait que les camps étaient la base des milices ayant commis le génocide au Rwanda.

<sup>8</sup> Madame Emma Bonino, commissaire humanitaire à l'Union européenne à l'époque en avait fait grand écho sans être entendue.

Zaïre...AFDL/APR a canalisé à coup des canons les quelques réfugiés encore vivants vers le Rwanda. (n°222). Certains acteurs de la Communauté Internationale ont félicité ce « **retour volontaire au Rwanda** ».

## 2.2. Deuxième guerre en RDC (1998-2001)

L'autre épisode abondamment documenté par le Mapping commence le 1<sup>er</sup> août 1998 à janvier 2001 et est qualifié au chapitre troisième de la deuxième guerre (n°308). Il s'agit principalement ici du retournement du régime de Kagame contre le régime de Kabila avec comme nouveau point de départ Goma. Ici, je retiendrais aussi seulement **quelques cas dont la brutalité et la gravité ont choqué l'opinion internationale**. Le 4 août 1998, le commandant James Kabarebe (actuellement ministre de la défense au Rwanda) à la tête d'un commando composé des troupes Rwandaises, Ougandaises et Congolaises a traversé par avion la RDC jusqu'à la base militaire de Kitona à Moanda à l'extrême ouest de la RDC, soit plus de 2000km de distance. La prise de cette base militaire sera le point de départ des attaques à l'Ouest de la RDC. Durant leur progression vers Kinshasa, ils ont créé une véritable terreur auprès de la population civile.

« *Entre le 7 et le 10 août 1998, les éléments de l'ANC/APR/UPDF<sup>9</sup> ont séquestré et violé, souvent collectivement, plusieurs femmes dans l'hôtel premier Bassin, qu'ils avaient réquisitionné* ». (n°330 &3)

Ici aussi je suis à la fois témoin mais aussi victime. **Le 15 août 1998**, les militaires de l'ANC/APR/UPDF ont arrêté les turbines de barrage Inga **privant Kinshasa**( ville de 10 million d'habitants) et une bonne partie de la province du Bas-Congo **de l'électricité et de l'eau courante pendant trois semaines...** Cet acte a entraîné la **mort d'un nombre indéterminé des civils notamment des enfants dans les couveuses et un nombre indéterminé des malades dans les hôpitaux de Kinshasa**. J'ai passé les 3 semaines dans la ville de Kinshasa et je suis témoin/victime de ces crimes.

Les troupes de l'ANC/APR/UPDF restées à l'Est ont continué leur sale besogne. A partir du 30 décembre 1998 au 2 janvier 1999, elles ont massacré plus de **800 personnes dans le village de Makobola II** à 62km d'Uvira. **Un grand nombre de femmes et enfants, des volontaires de la Croix rouge et des responsables religieux figuraient au nombre des victimes** (n°553). En mai 1999, **ils ont brûlé vif 28 personnes dont les familles entières et leurs enfants**. Le rapport décrit aussi abondamment les violences contre les femmes et enfants.

---

<sup>9</sup> Armée nationale Congolaise(ANC), Armée patriotique Rwandaise (APR), Uganda People's Defence Forces (UPDF)

### 2.3. Viols des femmes

Au Sud Kivu en Août 1998, les éléments de la ANC/APR ont violé des femmes dans les deux villages de Kilingutwa, Kalama et Kasika dans le Territoire de Mwenga. **Viols brutaux, éventration et viols à l'aide de battons ont fait un nombre inconnu des victimes** (n°585). Au centre ville de Mwenga en novembre 1999, ce même groupe a **enterré vivante 15 femmes**. Avant d'être enterrées, **les victimes avaient été torturées, violées et pour certains avec des battons, soumises à des traitements cruels, inhumains, dégradants consistant généralement à introduire du piment dans leurs organes génitaux**. (Ces actes de violences sexuelles comme instrument de terreur sont abondamment documenté dans le rapport de Mapping (n°631) qui parle **du viol public, viol collectif, viol systématique, inceste forcé, mutilation sexuelle, éventration des femmes enceintes, mutilation des organes génitaux, cannibalisme**, autant des techniques de guerre utilisée contre la population civile dans le conflit entre 1993 et 2003.

Le rapport signale aussi une politique délibérée de propagation du VIH/SIDA (n°237). Selon certaines victimes de Sud Kivu, il existerait une politique délibérée de propagation du VIH/SIDA par les forces combattantes à autant de femmes possibles afin que celles-ci infectent à leur tour le reste de leur communauté (n°237).

### 3. Qualification juridique des violences commises sur le territoire de la RD Congo entre mars 1993 et juin 2003

La majorité de 617 incidents, les plus graves crimes inventoriés par le Mapping suggère une pratique entêtée et sans limite de violation des droits de l'homme mais surtout du droit international humanitaire. Le rapport parle :

- **Des crimes de guerre** commis contre des personnes protégées par les conventions de Genève (les populations civiles et réfugiés (n°24).
- **Des crimes contre l'humanité** pour les actes de violences de grande ampleur **menés de manière organisés et ayant causés de nombreuses victimes** « la plupart de ces attaques ont été lancées contre les populations civiles non combattantes composées en majorité des femmes et des enfants » (n°26)
- **Des crimes de génocide (n°28)**. « *La question de savoir si les nombreux graves actes de violences commis à l'encontre de Hutus, (refugiées et autres) constituent des crimes de génocide a soulevé des nombreux commentaires et demeurent irrésolus jusqu'à présent* ». De fait, **elle pourra être tranchée que par une décision judiciaire basée sur une preuve ne laissant subsister aucun doute raisonnable**.

Le refus de la communauté internationale d'agir est explicite pour ce qui concerne entre autre le génocide. En effet **à deux reprises, en 1997 et 1998**, des rapports de l'Organisation des Nations Unies ont examiné s'il existait ou non des crimes de génocide commis au Zaïre devenu la RD Congo. Dans les deux cas, **les rapports ont conclu qu'il existait des éléments qui pouvaient indiquer qu'un génocide avait été commis...** Et ont demandé qu'une enquête plus approfondie soit menées... Le Mapping arrive à la même conclusion et à la même recommandation. **Et après la machine Onusienne se grippe.** Personne ne semble vouloir aller plus loin...Le rapport conclu que la grande majorité de 617 incidents recensé pourraient constituer des crimes internationaux s'ils font l'objet d'enquête de poursuite judiciaire complète (n°85).

#### 4. La responsabilité de protéger à l'aune de la morale et du droit.

Ces actes ont été perpétrés en toute impunité quelques fois même en présence des représentants de la Communauté Internationale dont les délégués du HCR et de la Croix rouge Internationale. Il s'avère donc nécessaire de se poser la question **sur le plan éthique du** sens de la léthargie d'intervention pour un conflit dont **les responsables sont connus, les faits abondamment documentés**, et qui a certainement connus le plus **grand nombre de victime** après la deuxième guerre mondiale, **évalué à 5.4 million de personnes<sup>10</sup>** et pour lequel les actes posés sont de surcroits inscrits dans **le registre des crimes imprescriptibles.**

#### Conclusion.

Beaucoup de crimes décrits dans le projet mapping ont ciblés aussi de leaders religieux. L'interprétation faite par l'Eglise de Bukavu (Mgr kataliko) est qu'ils visaient **à casser le dernier rempart moral d'une société martyrisée.** Le massacre répétitif des hommes de Dieu, prêtres, religieux et religieuses, et autres pasteurs participe de la même logique que le viol public, viol collectif, viol systématique, inceste forcé, mutilation sexuelle, éviscération des femmes enceintes, mutilation des organes génitaux...**qui va au-delà de l'humiliation.**

Il s'agissait en fait de **toucher le peuple dans ce qu'il a de sacré et d'intime et ainsi vider son énergie pour rebondir plus tard.**

---

<sup>10</sup>

IRC, **irc study shows congo's neglected crisis leaves 5.4 million dead.** "Conflict and humanitarian crisis in the Democratic Republic of Congo have taken the lives of an estimated 5.4 million people since 1998 and continue to leave as many as 45,000 dead every month, according to a major mortality [survey](#) released today by the International Rescue Committee" in <http://www.rescue.org/news/irc-study-shows-congo>.

Aujourd'hui, ces zones de l'Est de la RDC touchées sont totalement déstructurées. **Le peuple est traumatisé.** Ce climat de terreur et d'instabilité y a fait émerger plus de 69 groupes armés et autres milices <sup>11</sup> aux intérêts disparates et aux motivations contradictoires à la merci de toutes les manipulations.

C'est un véritable pourrissement du tissu social, religieux, éthique qui aujourd'hui résiste aux différents programmes de stabilisation. D'où l'échec de la mission des nations unies (MONUSCO) et de l'Etat Congolais de rétablir la stabilité et la sécurité dans cette région. Le travail pour retrouver la normalité sera long, coûteux et pénible, mais on ne pourrait à moyen terme faire l'économie de la vérité et de la justice. D'où la nécessité de travailler de manière multidisciplinaire pour la justice face à ces multiples crimes indescriptibles.

---

<sup>11</sup> Stearns Jason and Vogel Christoph, the landscape of Armed groups in eastern congo, Congo research Group, 2015.